

The Accenture logo, featuring the word "accenture" in a white, lowercase, sans-serif font. A small white chevron symbol is positioned above the letter "u".

accenture

Déclaration de transparence sur l'esclavage moderne

2024

Préface



Patrick Rowe
Chief Compliance
Officer

Dans le cadre de la réalisation de la mission de notre entreprise, soit de tenir les promesses de la technologie et de l'ingéniosité humaine, nous nous efforçons de poursuivre notre lancée vers nos ambitieux objectifs de développement durable. Notre stratégie a pour fondement d'offrir une valeur à 360° à nos clients, notre personnel, nos actionnaires, nos partenaires et nos communautés en les aidant à se réinventer continuellement. Afin de susciter le changement pour nos clients et pour notre entreprise, nous travaillons sur un éventail de priorités environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et aidons nos parties prenantes à faire de même, contribuant ainsi à la création d'un monde plus durable pour tous.

En tant que signataire du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU) depuis 2008, nous maintenons un engagement de longue date en faveur du respect des droits de la personne dans nos opérations commerciales et nos chaînes d'approvisionnement. Notre engagement envers l'éthique, les droits de la personne et une gouvernance d'entreprise solide est un moteur clé de notre stratégie commerciale et est essentiel à la protection de notre personnel, de nos clients, de notre marque et de nos performances financières. C'est la base sur laquelle nous érigeons la confiance.

Nous favorisons un environnement où le respect de la personne et de ses droits est au cœur de notre façon de fonctionner. Nous reconnaissons également que nos clients et autres parties prenantes se tournent de plus en plus vers nous pour obtenir une visibilité sur nos pratiques et politiques en matière de droits de la personne. Conformément à nos valeurs fondamentales et à notre Code d'éthique des affaires (COBE), nous visons à nous aligner sur les Principes directeurs des Nations Unies (ONU) relatifs aux entreprises et aux droits de la personne, et nous adhérons également aux actes instrumentaires et aux documents internationaux pertinents.

Nous continuerons à incarner ces valeurs et ces engagements dans nos propres activités afin de soutenir l'élimination de l'esclavage moderne.¹ Accenture est une entreprise mondiale avec des chaînes d'approvisionnement mondiales. Ainsi, tout en répondant aux exigences de la législation en matière de déclaration du Royaume-Uni, de l'Australie et du Canada, la présente Déclaration, se penche sur la manière dont nous travaillons pour appuyer les droits de la personne, y compris l'élimination de l'esclavage moderne dans l'ensemble de nos chaînes d'approvisionnement mondiales.

Compte tenu de la nature de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement, ainsi que des évaluations des risques que nous avons entreprises jusqu'à présent, nous croyons que le risque d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement est faible. Nous ne sommes pas complaisants et nous examinons fréquemment la manière dont nous pouvons nous améliorer et évoluer en réaction aux circonstances changeantes et à l'évolution de nos activités.

Nous croyons que la transparence renforce la confiance et nous aide à progresser davantage. C'est dans ce contexte que nous publions cette Déclaration de transparence sur l'esclavage moderne.

L'activité d'Accenture

Accenture est un chef de file mondial des services professionnels qui aide les entreprises, les gouvernements et autres organisations parmi les plus importants au monde à construire leur noyau numérique, à optimiser leurs opérations, à accélérer la croissance de leurs revenus et à améliorer les services aux citoyens, créant ainsi une valeur tangible rapidement et à grande échelle. Nous sommes une entreprise axée sur le talent et l'innovation comptant 743 000 personnes au service de clients situés dans plus de 120 pays. La technologie est aujourd'hui au cœur du changement, et nous sommes l'un des chefs de file mondiaux pour ce qui est de contribuer à ce changement, grâce à de solides relations avec les écosystèmes. Nous jumelons notre force technologique et notre leadership en

matière d'infonuagique, de données et d'IA avec une expérience industrielle, une expertise fonctionnelle et une capacité de livraison mondiale inégalées. Nous sommes particulièrement bien outillés pour atteindre des résultats tangibles grâce à notre vaste gamme de services, de solutions et d'actifs à travers nos groupes Stratégie et service-conseil, Technologie, Opérations, Industrie du futur et Song. Ces capacités, associées à notre culture du partage du succès et à notre engagement à créer de la valeur à 360°, nous permettent d'aider nos clients à se réinventer et à établir des relations durables et de confiance. Nous mesurons notre succès par la valeur à 360° que nous créons pour nos clients, pour nous-mêmes, pour nos actionnaires, pour nos partenaires et pour nos communautés.

Notre engagement en faveur des droits de la personne

Accenture est signataire du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) depuis 2008.

Comme indiqué dans notre [Code d'éthique des affaires](#) (COBE), nous visons à nous aligner sur [les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](#). Nous concentrons donc nos efforts en matière de droits de la personne sur les domaines les plus pertinents pour nos activités et nos opérations en ce qui concerne les impacts potentiels sur les droits de la personne. Nous reconnaissons également que nos clients et autres parties prenantes recherchent de plus en plus de visibilité sur nos pratiques et politiques en matière de droits de la personne.

Nous continuons d'examiner nos efforts en matière de droits de la personne, ainsi que les meilleures pratiques du marché, pour comprendre comment nous pouvons renforcer davantage nos engagements. Si la façon d'appliquer la loi conformément à nos principes en matière de droits de la personne n'est pas claire, nous nous appuyons sur nos valeurs fondamentales et sur notre COBE pour soutenir et respecter les principes des droits de la personne reconnus internationalement.

Nous adhérons également aux actes instrumentaires et aux documents internationaux pertinents, notamment la [Déclaration de l'Organisation internationale du travail \(OIT\)](#) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, en plus des Principes directeurs des Nations Unies.

Notre gouvernance mondiale des droits de la personne

Chez Accenture, la responsabilité des questions ESG commence au sommet. Notre conseil d'administration supervise activement nos stratégies ESG et les progrès réalisés dans le respect de nos engagements liés à l'ESG, ce qui se répercute dans l'ensemble de l'entreprise. À cet effet, nous avons mis en œuvre une structure de gouvernance claire et intégrée qui nous permettra d'obtenir les résultats visés et de faire refléter nos objectifs dans l'ensemble de l'organisation tout en guidant notre approche stratégique.

Notre comité exécutif de l'ESG, composé d'un sous-ensemble de notre comité de gestion mondial (GMC), est chargé d'approuver les décisions stratégiques mondiales alignées sur les engagements d'Accenture en matière de développement durable. Notre comité exécutif de l'ESG et notre comité directeur (composé de dirigeants d'Accenture) se réunissent régulièrement pour surveiller nos performances en matière de développement durable, identifier les domaines d'amélioration et soumettre les questions au conseil d'administration, le cas échéant, par l'entremise du GMC.

Nous reconnaissons que le soutien et le respect des droits de la personne font partie intégrante de nos engagements en matière de développement durable. Notre comité directeur de l'ESG, composé de dirigeants d'Accenture, est responsable de tous les sujets opérationnels en matière de développement durable, y compris la

gouvernance des droits de la personne. Ce comité est présidé par notre directeur général principal et directeur exécutif – Services d'entreprise et développement durable et opérations commerciales.

Au Royaume-Uni, Catherine Falconer est notre responsable de la Modern Slavery Act. Dans le cadre de ses fonctions de directrice générale responsable des services d'entreprise et des opérations de développement durable au Royaume-Uni et en Irlande, Catherine gère notre conformité avec la loi britannique sur l'esclavage moderne.

Durant l'exercice 2023, Ron Harris était notre responsable de la Modern Slavery Act pour l'Australie. Ce rôle a été transféré à Lisa Crennan en février 2024. Dans le cadre de ses fonctions de directrice générale responsable des services d'entreprise et des opérations de développement durable, Lisa gère notre conformité avec la loi australienne sur l'esclavage moderne.

Au Canada, Laura Schlicting a été nommée responsable de la Loi sur l'esclavage moderne. Dans le cadre de ses fonctions de directrice générale responsable des services d'entreprise et des opérations de développement durable en Amérique du Nord, elle assure la gestion de notre conformité avec la Loi canadienne sur l'esclavage moderne au Canada.

Nos priorités en matière de droits de la personne

Notre engagement envers l'éthique, les droits de la personne et une gouvernance d'entreprise solide est un moteur clé de notre stratégie commerciale et est essentiel à la protection de nos collaborateurs, de nos clients, de notre marque et de nos performances financières. C'est la base sur laquelle nous bâtissons la confiance. Nous concentrons nos efforts en matière de droits de la personne sur les domaines les plus pertinents pour nos activités et nos opérations en ce qui concerne les impacts potentiels sur ces droits :

- Diversité et égalité des chances
- Santé, sûreté et sécurité
- Conditions d'emploi et pratiques de travail
- Chaîne d'approvisionnement
- Confidentialité des données
- Lutte contre la corruption

La culture d'Accenture est façonnée par nos valeurs fondamentales, et notre valeur fondamentale de « Respect de la personne » sous-tend notre engagement en faveur de l'élimination de l'esclavage moderne. Nous attendons de tous nos collaborateurs qu'ils se traitent mutuellement, ainsi que ceux avec lesquels nous traitons, avec respect et dignité.

Nous ne tolérons pas la violence physique, les menaces, les châtiments corporels, la coercition mentale, la violence verbale, les comportements irrespectueux, l'intimidation ou le harcèlement sous quelque forme que ce soit.

Nous avons une [politique mondiale sur l'interdiction de la traite de personnes, du travail forcé et du travail des enfants](#) qui interdit expressément à nos employés et nos employées de se livrer ou de soutenir la traite de personnes, le travail forcé et

le travail nocif des enfants en relation avec les activités d'Accenture, y compris dans nos chaînes d'approvisionnement.

De plus, [nous avons une politique mondiale sur l'approvisionnement responsable en minerais](#) pour refléter la nature évolutive de nos activités et pour soutenir notre pratique croissante de [l'Industrie du futur](#).

Notre COBE s'applique à tous les employés et employées d'Accenture dans le monde et fournit un cadre dans lequel nos collaborateurs font du comportement responsable une partie intégrale de nos activités quotidiennes, les uns avec les autres, nos clients et partenaires commerciaux, ainsi qu'avec les communautés où nous travaillons et vivons. Le COBE souligne notre soutien et notre respect des droits de la personne, ce qui comprend de contribuer à l'élimination de l'esclavage moderne. Accenture enquête sur toute violation potentielle des droits de la personne dont elle a connaissance et cherche à remédier ou atténuer ces violations de manière appropriée. Si la manière d'appliquer la loi conformément à nos principes en matière de droits de la personne n'est pas claire, nous sommes guidés par nos valeurs fondamentales et par le COBE pour soutenir et respecter les principes des droits de la personne internationalement reconnus.

Notre approche est cohérente partout dans le monde. La collaboration au sein de notre réseau mondial unique est fondamentale pour la façon dont nous favorisons l'innovation et créons de la valeur pour nos clients. Dans le cadre de cette collaboration, les sociétés du groupe Accenture reçoivent des services d'autres sociétés du groupe mondial Accenture. Ces entreprises adhèrent à nos valeurs fondamentales, à notre COBE et à nos politiques mondiales. Au cours de l'exercice 2023, nous avons mené un examen ciblé de nos pratiques d'emploi et de rétention dans nos centres de prestation en Inde pour vérifier qu'elles sont conformes aux normes de l'OIT.

Notre chaîne d'approvisionnement mondiale

La taille et l'ampleur de notre chaîne d'approvisionnement nous accordent la possibilité de promouvoir une culture d'achat responsable. Au-delà des achats transactionnels, Procurement Plus s'appuie sur quatre piliers thématiques pour faire progresser l'achat responsable : l'environnement, les droits de la personne, l'inclusion et la diversité des fournisseurs, ainsi que l'avenir du travail.

De plus, nous révisons chaque année notre stratégie de chaîne d'approvisionnement à la lumière de notre COBE et des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, dans le cadre de nos efforts visant à établir des normes industrielles pour maintenir une chaîne d'approvisionnement éthique.

Nos normes de conduite des fournisseurs

Nos relations avec nos fournisseurs nous aident à intégrer et à amplifier nos engagements en matière de droits de la personne. Publiées en 20 langues, nos [Normes de conduite des fournisseurs](#) (ou NCF) définissent les normes et pratiques que les fournisseurs d'Accenture² sont tenus de respecter en matière de droits de la personne et reflètent nos valeurs fondamentales, nos principes éthiques et notre engagement envers les droits de la personne, et viennent ainsi compléter notre COBE. À son tour, Accenture attend de ses fournisseurs qu'ils appliquent nos NCF à leurs propres fournisseurs, continuant ainsi à accroître l'impact de notre stratégie d'approvisionnement éthique.

Nous révisons nos NCF chaque année et communiquons ces normes à travers une série de mécanismes, notamment les conditions contractuelles, notre [Guide du fournisseur sur les relations commerciales avec Accenture](#), ainsi que notre processus de bon de commande. Nous continuons de réitérer notre engagement envers nos normes en communiquant avec les fournisseurs d'Accenture inclus dans notre programme de gestion des fournisseurs.

Nos NCF reflètent notre soutien aux dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, et nous continuons toujours à montrer l'exemple en faisant respecter ces principes depuis que nous nous sommes engagés en faveur du Pacte mondial des Nations Unies en 2008.

Chaînes d'approvisionnement d'Accenture Royaume-Uni, Accenture Australie et Accenture Canada

Accenture Royaume-Uni³, Accenture Australie⁴ et Accenture Canada⁵ disposent respectivement de chaînes d'approvisionnement de plusieurs millions de livres /dollars et reçoivent des services (services technologiques, numériques et de processus d'affaires) d'autres membres du groupe mondial Accenture, y compris des centres de livraison de services d'Accenture en Europe, Asie-Pacifique et Amérique du Sud.

	Royaume-Uni	Australie	Canada
Nombre de fournisseurs	2197	2756	587
Fournisseurs dans le pays d'origine (par dépense)	93.06 %	95.92 %	91.49 %
Emplacement des fournisseurs de pays tiers (3 premiers par dépense)	États-Unis (1,90 %) Irlande (1,80 %) Turquie (0,54 %)	États-Unis (2,64 %) Royaume-Uni (0,29 %) Nouvelle-Zélande (0,26 %)	États-Unis (7,21 %) Allemagne (0,91 %) Pays-Bas (0,21 %)
Principales catégories de dépenses	Talents externes Technologie Lieu de travail	Talents externes Technologie Lieu de travail	Talents externes Technologie Ressources humaines

Risque d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement

Notre engagement de longue date à soutenir et à respecter les droits de la personne inclut l'élimination de l'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement. Nous évaluons notre profil de risque global par rapport aux fournisseurs d'Accenture en faisant référence à plusieurs facteurs, notamment la situation géographique du fournisseur d'Accenture et le secteur d'activité.

Compte tenu de la nature de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement, ainsi que des évaluations des risques que nous avons entreprises jusqu'à présent, nous croyons que le risque d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement est faible.

Nous ne sommes pas complaisants et nous examinons fréquemment la manière dont nous pouvons nous améliorer et évoluer en réaction aux circonstances changeantes et à l'évolution de nos activités.

Dans ce contexte de faible risque global d'esclavage moderne dans nos chaînes d'approvisionnement, les catégories d'approvisionnement qui présentent des niveaux de risques potentiellement plus élevés en raison de la prévalence de travailleurs sous-payés et migrants dans ces secteurs industriels et de l'utilisation potentielle de minerais de conflit sont :

- Technologie⁶ et
- Environnement de travail⁷

Nos mesures

Les mesures prises par Accenture pour réduire le risque d'esclavage moderne dans ses opérations et ses chaînes d'approvisionnement s'appuient sur notre stratégie de diligence raisonnable et de surveillance, et sont mises en œuvre à travers les processus que nous avons mis en place et qui sont décrits plus en détail ci-dessous.

Notre stratégie de diligence raisonnable et de surveillance de la chaîne d'approvisionnement

Nous nous engageons à mener nos activités dans le respect de l'éthique et de la loi, et nous cherchons à tirer parti de notre pouvoir d'achat mondial pour faire progresser les droits de la personne. Accenture s'efforce de faire preuve d'une diligence appropriée en matière de droits de la personne, y compris en ce qui concerne l'esclavage moderne, conformément aux exigences des lois applicables et à nos engagements au titre du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de la personne. Compte tenu de l'ampleur et de la diversité de nos activités, nous privilégions les efforts de diligence raisonnable en matière de chaîne d'approvisionnement mettant l'accent sur les domaines qui sont :

- Les plus pertinents à l'égard de nos propres priorités,
- Où nous pouvons exercer l'influence la plus efficace et la plus appropriée et
- Très préoccupants et liés aux zones géographiques à plus haut risque.

Nous reconnaissons l'importance d'évaluer les risques potentiels pour les titulaires de droits. Nous examinons, adaptons et intégrons continuellement la diligence raisonnable en matière de droits de la personne dans nos systèmes de gestion des risques d'entreprise et nos processus de conformité légale, ainsi que dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement. Nous pensons que la relation entre Accenture et nos fournisseurs est un élément important pour atteindre nos objectifs dans ce domaine.

Nos processus de diligence raisonnable et de surveillance de la chaîne d'approvisionnement

Nous travaillons activement à améliorer notre visibilité sur le nombre de fournisseurs signalant leurs performances en matière de développement durable. Au cours de l'exercice 2023, nous avons poursuivi le déploiement du Carrefour mondial d'approvisionnement durable d'Accenture (le Carrefour) et de sa plateforme, Accenture True Supplier Marketplace, pour nous aider à mieux qualifier et intégrer les fournisseurs d'Accenture. Notre évaluation de la durabilité des fournisseurs (qui fait partie de notre Carrefour d'approvisionnement durable) rationalise le processus de collecte de données environnementales, sociales et de gouvernance (y compris en matière de droits de la personne), tout en améliorant l'expérience utilisateur. Il centralise les données en un seul endroit, permettant des achats responsables tout en favorisant la transparence.

Notre Carrefour d'approvisionnement durable

Notre investissement continu dans le Carrefour nous permet d'évaluer et de suivre les performances de nos fournisseurs en matière de durabilité environnementale, de droits de la personne, d'inclusion et de diversité des fournisseurs, ainsi que d'éthique et de conformité. Nous avons également mis en œuvre un modèle opérationnel et des initiatives de gestion du changement pour soutenir le Carrefour.

Ces processus de diligence raisonnable aident nos acheteurs dans leurs décisions de sélection et dans leurs relations continues avec les fournisseurs, tout en nous donnant également les informations nécessaires pour identifier les lacunes critiques pouvant nécessiter des actions de la part des fournisseurs. Le Carrefour est désormais opérationnel dans plus de 50 pays, dont le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada, et continue d'être déployé sur de nouveaux marchés avec de nouvelles fonctionnalités et améliorations, notamment l'intégration avec d'autres systèmes d'exploitation.

Au cours de l'exercice 2023, nous avons réalisé environ 5 000 évaluations de durabilité. Nous continuons de nous engager activement auprès de nos fournisseurs pour obtenir une meilleure visibilité des performances ESG dans notre chaîne d'approvisionnement et définir les voies à suivre pour accroître l'impact social.

Approvisionnement responsable en minerais

Notre équipe d'inclusion et de développement durable des fournisseurs se concentre spécifiquement sur le minerai de conflit dans notre chaîne d'approvisionnement et exploite des outils tels que le Carrefour pour mieux comprendre la performance ESG de nos fournisseurs, notamment si les produits que nos fournisseurs fournissent à Accenture contiennent du minerai 3TG (étain, tungstène, tantale ou or). Compte tenu de l'évolution de nos activités d'Industrie du futur vers la fabrication de matériel informatique, ce travail constitue un élément essentiel de la manière dont nous abordons les droits de la personne, y compris l'esclavage moderne. Pour plus de renseignements, consultez notre [rapport sur le minerai de conflit](#) (en anglais seulement).

Programme pilote d'audit des fournisseurs

À la suite d'un projet pilote réussi au Royaume-Uni au cours de l'exercice 2022, nous avons entamé le processus de nomination d'un vérificateur éthique tiers en Australie au cours de l'exercice 2023. Au cours de l'exercice 2024, nous prévoyons de réaliser un certain nombre d'évaluations sur nos fournisseurs à plus haut risque en Australie en tirant parti des données fournies par les évaluations générées par le Carrefour d'approvisionnement durable.

Évaluation de l'efficacité

Par ailleurs, nous continuons de travailler avec une entreprise mondiale spécialisée – FRDM – pour fournir un service de surveillance continue qui donne un aperçu de nos fournisseurs et de leurs secteurs afin de les évaluer à l'égard de six indices clés : travail des enfants, salaire viable, travail forcé, travailleurs migrants, esclavage moderne, traite de personnes. Nous continuons de faire le suivi des fournisseurs d'Accenture au Royaume-Uni, en Australie et au Canada à l'aide de cette surveillance tierce. S'il y avait un rapport faisant état de l'engagement d'un fournisseur dans l'esclavage moderne, Accenture en serait informée.

Salaire viable

Accenture Royaume-Uni est un employeur accrédité en matière de « véritable salaire viable »⁸. Nous exigeons donc des fournisseurs d'Accenture qu'ils versent le véritable salaire viable aux employés britanniques qui nous fournissent des services, et avant d'engager un nouveau fournisseur d'Accenture, nous prenons des mesures pour vérifier qu'ils répondent à cette exigence.

Accenture s'engage à payer un salaire viable et continue de favoriser l'adoption d'un salaire viable auprès de tous ses fournisseurs dans le monde. Nos NCF encouragent fortement tous nos fournisseurs à payer un salaire viable (ou plus) aux personnes qui fournissent des services directement à notre entreprise et/ou à nos clients.

Nous avons mis en place un processus d'examen régulier pour valider les salaires viables dans le contexte local du pays et contribuer à garantir que nous versons à 100 % de notre personnel un salaire viable ou plus, supérieur au salaire minimum légalement requis dans ces pays.

Cette approche est également appliquée aux subventions de citoyenneté d'entreprise d'Accenture Royaume-Uni, garantissant que nos partenaires à impact communautaire sont encouragés à être de véritables employeurs bénéficiant d'un salaire viable et que les personnes qui aident à mettre en œuvre nos programmes de sensibilisation reçoivent un véritable salaire viable.

Nos formations et notre travail de sensibilisation à l'esclavage moderne

Formation pour notre personnel

Nous continuons de proposer des formations de sensibilisation à l'esclavage et la traite de personnes à notre équipe mondiale d'approvisionnement d'Accenture et, au cours de l'exercice 2023, nous avons travaillé avec un prestataire de formation tiers pour améliorer notre programme de formation interne. La formation était offerte au personnel de nos équipes d'approvisionnement au Royaume-Uni, en Australie et au Canada, ainsi que les membres clés de nos équipes d'approvisionnement mondiales responsables de l'approvisionnement et de la passation de contrats avec les fournisseurs d'Accenture. Au cours de cet exercice, nous avons étendu la formation aux membres de nos équipes juridiques et à d'autres parties prenantes dans plus de 10 pays en Europe, dont l'Autriche, la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Portugal et l'Espagne, afin de sensibiliser plus largement l'entreprise à ce sujet.

Travail de sensibilisation et collaboration au sein de notre écosystème

Accenture s'engage à sensibiliser la population à l'esclavage moderne au sein de son écosystème mondial de fournisseurs d'Accenture. Dans notre démarche d'excellence en matière d'achat responsable, nous travaillons en permanence à travers des réseaux pertinents avec nos pairs du secteur et nos clients pour adopter des pratiques durables et améliorons

continuellement nos processus de gestion des fournisseurs et des sous-traitants. Pour contribuer à promouvoir notre culture d'achat responsable, nous tirons parti de notre envergure pour plaider en faveur de chaînes d'approvisionnement plus durables et plus inclusives, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre entreprise. Nous considérons que cela fait partie de notre responsabilité de fournir de la valeur à long terme à la société.

En tant que signataire du Pacte mondial, nous travaillons à la mise en œuvre du Plan directeur pour le leadership des entreprises en matière de développement durable, en partageant les résultats et les apprentissages associés avec les organisations membres du Pacte mondial.

De plus, dans le cadre de nos efforts plus larges en matière d'inclusion et de durabilité des fournisseurs, nous sommes membres de divers conseils d'administration d'organismes sans but lucratif partout dans le monde qui font progresser l'approvisionnement inclusif. Grâce à ces conseils, nous faisons la promotion des droits de la personne. Par exemple, Accenture s'est associée au Sustainable Procurement Pledge (SPP). Le SPP est une communauté mondiale sans but lucratif de professionnels des achats qui vise à intégrer la durabilité dans leurs activités quotidiennes. SPP donne aux professionnels des achats les moyens d'accéder aux connaissances, outils et comportements appropriés. Accenture soutient ces efforts et participe aux comités directeurs et consultatifs de SPP.

Regarder vers l'avenir

Nous continuons d'examiner nos efforts en matière de droits de la personne, ainsi que les meilleures pratiques du marché, pour comprendre comment nous pouvons renforcer davantage nos engagements.

Signalement de préoccupations

Nous encourageons nos employés, fournisseurs et sous-traitants à signaler toute préoccupation éthique et juridique, y compris tout problème potentiel en matière de droits de la personne, et nous leur fournissons une gamme de canaux sécurisés pour le faire de manière confidentielle et, lorsque la loi le permet, de manière anonyme, et nous avons une tolérance zéro pour les représailles.

Comme indiqué dans notre [Politique de prise de parole et de tolérance zéro en matière de représailles](#) (que nous avons rendue publique dans un effort d'accroître la transparence), nous proposons à notre personnel de nombreuses façons de faire part de leurs préoccupations : par l'intermédiaire de nos dirigeants, de toute personne des ressources humaines ou du service juridique et de manière anonyme via notre [ligne d'assistance sur l'éthique des affaires d'Accenture](#). Ensuite, nous expliquons clairement aux signaleurs à quoi ils ou elles peuvent s'attendre. De même, nous proposons un mécanisme permettant aux employés de nos fournisseurs de s'exprimer sur des préoccupations juridiques ou éthiques, notamment l'esclavage et la traite de personnes. Les employés des fournisseurs d'Accenture peuvent signaler toute préoccupation ou violation (de manière anonyme, lorsque la loi locale le permet) via la ligne d'assistance sur l'éthique des affaires d'Accenture.

Nous prenons au sérieux toutes les préoccupations soulevées, y compris les allégations de représailles. Nous enquêtons sur 100 % des préoccupations signalées aux ressources humaines, au service juridique ou à la ligne d'assistance sur l'éthique des affaires d'Accenture, et cherchons à confirmer les faits de manière professionnelle, méthodique, réfléchie et équilibrée. Une fois les faits établis, nous déterminons les issues appropriées et nous nous efforçons de les mettre en application de manière équitable et cohérente à l'échelle mondiale, quels que soient l'ancienneté, le poste ou la contribution au sein d'Accenture.

Toute personne ayant des préoccupations en matière d'éthique ou de droits de la personne à l'égard des chaînes d'approvisionnement ou de l'organisation d'Accenture peut contacter la ligne d'assistance par téléphone ou en ligne :

- Les appelants peuvent trouver [ici](#) un numéro de téléphone gratuit propre à leur pays. La ligne téléphonique est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Les demandes de renseignements en ligne peuvent être soumises au site Web de la ligne d'assistance sur l'éthique des affaires d'[Accenture Business](#). Toutes les demandes sont traitées par une équipe indépendante de manière confidentielle et, lorsque la loi le permet, de manière anonyme.

Qu'elles soient internes ou externes, nous traitons toutes vos préoccupations avec sérieux et en toute confidentialité. Nous protégeons toute personne qui soulève, de bonne foi, une préoccupation concernant une question relative aux droits de la personne ou qui nous aide, ou aide une autorité chargée de l'application de la loi, en fournissant des informations pour répondre à une telle préoccupation.

Au cours de l'exercice 2023, nous n'avons reçu, via la ligne d'assistance téléphonique Accenture Business Ethics ou autrement, aucune plainte de tiers soulevant des inquiétudes concernant l'esclavage moderne.

Entreprises couvertes par ce rapport

Les activités et les chaînes d'approvisionnement d'Accenture sont véritablement mondiales. Comme notre stratégie dans ce domaine continue d'évoluer dans le monde entier, nous publions une déclaration unique et consolidée de transparence sur l'esclavage moderne exposant les mesures prises par le groupe de sociétés Accenture (« Accenture ») au cours de son exercice financier et de sa « période de déclaration sur l'esclavage moderne » se terminant le 31 août 2023 (exercice 2023) pour contribuer à garantir que l'esclavage moderne n'ait lieu dans aucune de nos chaînes d'approvisionnement ou dans aucune partie de notre propre entreprise. Bien que nous nous soyons d'abord concentrés sur le Royaume-Uni, l'Australie et maintenant le Canada, nous avons déjà examiné les pratiques de travail et les chaînes d'approvisionnement dans un certain nombre d'autres pays où nous avons estimé que les risques étaient les plus importants, par exemple dans nos centres de livraison indiens, les travailleurs d'agence du monde entier et nos services d'environnement de travail au Moyen-Orient.

Cette déclaration commune est donc faite par Accenture Royaume-Uni conformément aux exigences de l'article 54(2) du Modern Slavery Act 2015 et du Modern Slavery Act 2015 (Transparency in Supply Chains) Règlements 2015 au Royaume-Uni, par Accenture Australie conformément aux exigences de l'article 14 de la Modern Slavery Act 2018 (Cth) en Australie et par Accenture Canada conformément aux exigences de l'article 11 de la Loi canadienne sur l'esclavage moderne de 2023 (Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement) et définit les mesures prises par Accenture pour garantir que l'esclavage et la traite de personnes n'aient lieu dans aucune de nos chaînes d'approvisionnement ou dans aucune partie de notre propre entreprise.

Cette déclaration couvre spécifiquement les entités britanniques, australiennes et canadiennes suivantes, chacune étant tenue de déclarer en vertu de l'une des lois ci-dessus :

- **Accenture (UK) Limited** (numéro d'enregistrement 4757301), enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles avec adresse enregistrée au 30 Fenchurch Street, Londres EC3M 3BD, Angleterre
- **Accenture Post Trade Processing Limited** (numéro d'enregistrement 08359215), enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles avec adresse enregistrée au 30 Fenchurch Street, Londres EC3M 3BD, Angleterre
- **Accenture Marketing Services Limited** (numéro d'enregistrement 06919885), enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles avec adresse enregistrée au 30 Fenchurch Street, Londres EC3M 3BD, Angleterre

- **Avanade UK Limited**
(numéro d'enregistrement 04042711)
enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles avec adresse enregistrée au 30 Fenchurch Street, Londres EC3M 3BD, Angleterre
- **Avanade Europe Holdings Limited**
(numéro d'enregistrement 05231764)
enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles avec adresse enregistrée au 30 Fenchurch Street, Londres EC3M 3BD, Angleterre
- **Accenture Australia Pty Ltd**
(ABN 49 096 776 895) ayant son siège social au 3 Sussex Street Barangaroo, Sydney, NSW 2000
- **Accenture Australia Holdings Pty Ltd**
(ABN 61 096 995 649) ayant son siège social au 3 Sussex Street Barangaroo, Sydney, NSW 2000
- **Avanade Australia Pty Ltd**
(ABN 58 093 925 207) ayant son principal établissement au 3 Sussex Street Barangaroo, Sydney, NSW 2000
- **Accenture Inc.**
Numéro d'enregistrement de la société 001478249 ayant son adresse légale à Suite #3000, 40 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 3Y2
- **Accenture Business Service for Utilities Inc. aka Services D'Affaires D'Accenture Pour Utilités Inc.**
Numéro d'enregistrement de la société 603721-6 ayant son adresse légale à la Suite #3000, 40 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 3Y2

- **Eclipse Automation Inc.**
Numéro d'enregistrement de la société 5015717 ayant son adresse légale à Suite #3000, 40 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 3Y2
- **Comtech Group Inc.**
Numéro d'enregistrement de la société 1099051 ayant son adresse légale à Suite #3000, 40 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 3Y2
- **Avanade Canada Inc.**
Numéro d'enregistrement de la société 002016345 ayant son adresse légale au 200 Wellington St. W., 10e étage. Toronto, ON Canada, M5V 3C7

Accenture Australia Holdings Pty Ltd est la société mère d'Accenture Australia Pty Ltd et d'un grand nombre d'autres sociétés australiennes liées à Accenture, qui forment ensemble l'activité Accenture en Australie.

Toutes les entités répertoriées ci-dessus font partie du groupe mondial de sociétés Accenture, qui appartiennent en dernier ressort à Accenture plc, constituée en Irlande et cotée au NYSE.

Accenture Royaume-Uni compte plus de 14 000 employés au Royaume-Uni et des bureaux à Birmingham, Édimbourg, Leeds, Londres, Manchester et Newcastle.

Accenture Australie compte plus de 6 000 employés en Australie et des bureaux à Adélaïde, Brisbane, Canberra, Melbourne, Perth et Sydney.

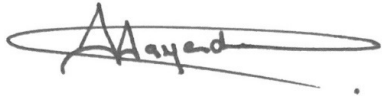
Accenture Canada compte plus de 7 000 employés au Canada et des bureaux à Calgary, Fredericton, Mississauga, Montréal, Ottawa, Regina, St. Catherines, Toronto, Vancouver et Victoria.

Consultation

Les mêmes politiques, pratiques et procédures en matière d'entreprise responsable, d'éthique et de conformité s'appliquent aux sociétés affiliées de notre groupe d'entreprises aux niveaux mondial et local. Nous avons communiqué avec chacune des entités concernées que nous possédons et contrôlons concernant cette déclaration et notre approche de l'esclavage moderne, notant qu'elles sont soumises aux mêmes politiques et processus que ceux énoncés dans la présente déclaration.

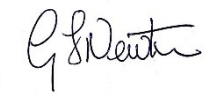
Le conseil d'administration de chacune des sociétés énumérées ci-dessus a approuvé que cette déclaration soit signée en leur nom par un administrateur et a confirmé que les informations contenues dans cette déclaration sont exactes à cette date.

Signed for and on behalf of
Accenture (UK) Limited



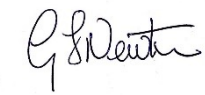
Shaheen T. Sayed, Director | 22nd February 2024

Signed for and on behalf of
Accenture Post Trade Processing Limited



Gareth Newton, Director | 22nd February 2024

Signed for and on behalf of
Accenture Marketing Services Limited



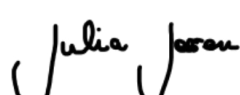
Gareth Newton, Director | 22nd February 2024

Signed for and on behalf of
Avanade UK Limited



Andy Gillett | 26th February 2024

Signed for and on behalf of
Avanade Europe Holdings Limited



Julia Jessen | 26th February 2024

Signed for and on behalf of
Accenture Australia Pty Ltd



Peter Burns, Director | 20th February 2024

Signed for and on behalf of
Accenture Australia Holdings Pty Ltd



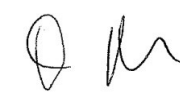
Peter Burns, Director | 20th February 2024

Signed for and on behalf of
Avanade Australia Pty Ltd



Laura Macolm, Director | 23rd February 2024

Signed for and on behalf of
Accenture Inc.



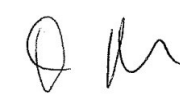
Darrin Meehan, Director | 28th February 2024

Signed for and on behalf of
Accenture Business Service for Utilities Inc.
aka **Services D'Affaires D'Accenture Pour Utilités Inc.**



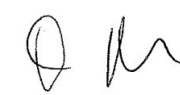
David Morgenstern, Director | 28th February 2024

Signed for and on behalf of
Eclipse Automation Inc.



Darrin Meehan, Director | 28th February 2024

Signed for and on behalf of
Comtech Group Inc.



Darrin Meehan, Director | 28th February 2024

Signed for and on behalf of
Avanade Canada Inc.



Andre Nadeau, Chair & GM | 26th February 2024

Avis de non-responsabilité, déclarations prospectives et références à des marques

Ce rapport peut contenir des déclarations prospectives au sens de la loi Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Des mots tels que « peut », « sera », « devrait », « probable », « promettre », « s'engager », « anticiper », « attend », « a l'intention », « croit », « estime », « positionné », « continue », « maintenir », « rester », « objectif », « cible », « plan », « récurrent » et des expressions similaires sont utilisées pour identifier ces déclarations prospectives. Ces déclarations impliquent un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou implicites. Pour une discussion plus détaillée de ces facteurs, consultez les informations sous « Facteurs de risque » et « Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation » dans notre dernier formulaire 10-K déposé auprès de la SEC (en anglais). Nos déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date de ce rapport ou à la date à laquelle elles sont faites, et nous ne nous engageons aucunement à les mettre à jour, malgré toute pratique historique de le faire. Les déclarations prospectives et autres contenues dans ce document peuvent également porter sur nos progrès, nos plans et nos objectifs en matière de responsabilité d'entreprise (y compris les questions d'environnement, d'inclusion et de diversité), et l'inclusion de ces déclarations ne constitue pas une indication que ces contenus sont nécessairement importants pour les investisseurs ou obligatoires à divulguer dans les documents déposés par Accenture auprès de la SEC. En outre, les déclarations environnementales et sociales historiques, actuelles et prospectives peuvent être fondées sur des normes de mesure des progrès qui sont encore en cours

d'élaboration, des contrôles et processus internes qui continuent d'évoluer et des hypothèses qui sont susceptibles de changer dans le futur. Nous vous avertissons que ces déclarations ne constituent pas des garanties de performances futures ni des promesses que les objectifs ou cibles seront atteints, et sont soumises à de nombreux risques et incertitudes changeants que nous ne sommes peut-être pas en mesure de prédire ou d'évaluer.

Dans certains cas, nous pouvons décider d'ajuster nos engagements, nos objectifs ou nos cibles, ou d'en établir de nouveaux pour refléter les changements dans nos activités, nos opérations ou nos plans.

Les références aux sites Web tout au long de ce document sont fournies à titre de commodité uniquement, et le contenu des sites Web référencés n'est pas incorporé par référence dans ce document.

Ce document fait référence à des marques appartenant à des tiers. Toutes ces marques tierces sont la propriété de leurs propriétaires respectifs. Sauf indication expresse, aucun parrainage, soutien ou approbation de ce contenu par les propriétaires de ces marques n'est prévu, exprimé ou implicite. Tous les montants dans ce rapport sont indiqués en dollars américains, sauf indication contraire.

Informations complémentaires

Pour plus d'informations sur le programme général d'Accenture en matière de droits de la personne, veuillez consulter [l'Accenture 360° Value Reporting Experience](#). Nos relevés du Modern Slavery Act pour le Royaume-Uni de 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021, pour l'Australie de 2021 et pour le [Royaume-Uni et l'Australie combinés de 2022](#) et [2023](#) sont également disponibles.

Notes de fin

1. Dans cette Déclaration, les références à « l’esclavage moderne » incluent la traite de personnes, l’esclavage, la servitude, le mariage forcé, le travail forcé, la servitude pour dettes, le recrutement trompeur pour du travail ou des services et le travail nocif des enfants.
2. Dans cette déclaration, un « fournisseur Accenture » désigne un fournisseur tiers avec lequel Accenture entretient une relation contractuelle directe et durable par l’entremise de notre fonction d’approvisionnement (à l’exclusion des sociétés du groupe Accenture).
3. Dans cette déclaration, les références à « Accenture Royaume-Uni » désignent Accenture UK Limited (numéro d’enregistrement 4757301), Accenture Post Trade Processing Limited (numéro d’enregistrement 08359215), Accenture Marketing Services Limited (numéro d’enregistrement 06919885), Avanade UK Limited (numéro d’enregistrement 04042711) et Avanade Europe Holdings Limited (numéro d’enregistrement 05231764), chacune d’elles étant enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles avec son adresse enregistrée au 30 Fenchurch Street, Londres EC3M 3BD, Angleterre.
4. Dans cette déclaration, les références à « Accenture Australie » désignent Accenture Australia Pty Ltd ABN 49 096 776 895; Accenture Australia Holdings Pty Ltd ABN 61 096 995 649; et Avanade Australia Pty Ltd ABN 58 093 925 207, chacun ayant un lieu d’affaires au 3 Sussex Street Barangaroo, Sydney, NSW 2000; et toutes leurs filiales australiennes.
5. Dans cette déclaration, les références à « Accenture Canada » désignent Accenture Inc., Accenture Business Service for Utilities Inc. alias Services D’Affaires D’Accenture Pour Utilités Inc., Eclipse Automation Inc. et Comtech Group Inc., chacun ayant son statut légal. adresse à la Suite #3000, 40 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 3Y2 et Avanade Canada Inc., ayant son adresse légale à la Suite 200 Wellington St. W., 10th Fl. Toronto, Ontario, Canada, M5H 312.
6. Selon l’analyse FRDM, les fournisseurs à plus haut risque dans cette catégorie comprennent la fabrication de terminaux informatiques et d’équipement périphériques (y compris les équipements de télécommunications), d’équipements électroniques, audio et vidéo.
7. Selon l’analyse FRDM, les fournisseurs à plus haut risque dans cette catégorie comprennent la fabrication de biscuits et de craquelins, le café et le thé (hôtellerie et restauration).
8. Dans cette déclaration, le « véritable salaire viable » fait référence (pour le Royaume-Uni) au salaire viable tel que déterminé par la Living Wage Foundation. Pour l’Irlande, il s’agit du salaire viable tel que déterminé par le groupe technique sur le salaire viable. Pour tous les autres territoires, cela signifie un salaire supérieur au salaire minimum légal et qui tiendra compte du coût de la vie réel pertinent.

À propos d'Accenture

Accenture est une entreprise mondiale de services professionnels de premier plan qui aide les plus importantes entreprises au monde, les gouvernements et d'autres organisations à bâtir leur noyau numérique, à optimiser leurs opérations, à accélérer la croissance des revenus et à améliorer les services aux citoyens, ce qui crée une valeur tangible à la vitesse et à l'échelle voulues. Nous sommes une entreprise axée sur le talent et l'innovation, regroupant environ 743 000 personnes au service de clients situés dans plus de 120 pays. Aujourd'hui, la technologie est au cœur du changement, et nous sommes l'un des chefs de file mondiaux contribuant à ce changement, grâce à de solides relations au sein de l'écosystème. Nous combinons notre force technologique à une expérience inégalée dans le secteur, à une expertise fonctionnelle et à une capacité de livraison mondiale. Notre position avantageuse nous permet d'obtenir des résultats tangibles grâce à notre vaste gamme de services, de solutions et d'actifs offerts par nos groupes : stratégie et services-conseils, technologie, opérations, industrie du futur et Accenture Song. Ces capacités, combinées à notre culture de réussite commune et à notre engagement à créer de la valeur à 360 degrés, nous permettent d'aider nos clients à réussir et à établir des relations de confiance durables. Nous mesurons notre succès par la valeur à 360 degrés que nous créons pour nos clients, notre personnel, nos actionnaires, nos partenaires et nos collectivités.

Consultez notre site au www.accenture.com